Piedicorte-Di-Gaggio

Bulletin municipal n° 1

Août 2014



Sommaire :

Le Conseil municipal

- L'organisation de la municipalité
- Les réunions

L'action municipale

- Le Budget
- Redevance eau – assainissement
- Carte communale d'urbanisme
- Relations avec les partenaires (associations, intercommunalité…)
- Travaux (réalisés, programmés)

Vie locale et manifestations diverses





Le conseil municipal

Les élections visant au renouvellement du conseil municipal ont eu lieu le 21 mars 2014. Le premier conseil municipal s'est tenu le 29 mars suivant pour procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Premier adjoint



Gérald LAMONZIE

Le maire



Victor ANTONETTI

Deuxième adjoint



Pauline MAYALI

Les conseillers municipaux



Audrey ANTONETTI-GIACOBBI



Jean-François ANTONETTI



Jean-Claude CASANOVA



Jean-Michel CATANI



Xavier CORAZZINI



Mikael LAOT-BOZZI



Mattea LUCCIONI



Louis MASSIANI

L'organisation de la municipalité :

Quatre commissions permanentes : Par délibération du 29 mars 2014, le conseil municipal s'est organisé en **quatre commissions permanentes** dont le rôle est d'instruire les dossiers relevant de leur compétence, de formuler des propositions et d'aider à la décision du conseil municipal.

Commission des finances, vice-présidée par Gérald LAMONZIE, dont le rôle est d'étudier les questions financières et fiscales, les incidences financières des projets municipaux (coûts, sources de financement), d'analyser les projets de budget, le compte administratif et le compte de gestion. Jean-François ANTONETTI, Jean-Michel CATANI et Louis MASSIANI sont membres de cette commission.

Commission Travaux – Appels d'offres – Marchés, vice-présidée par Jean-François ANTONETTI et composée d'Audrey ANTONETTI-GIACOBBI, Jean-Claude CASANOVA, Gérald LAMONZIE et Toussaint NASICA (comme personnalité qualifiée), qui aide à la constitution des dossiers d'appel d'offre, examine les candidatures et les offres, programme les travaux à partir du recueil des besoins, examine les devis des entreprises et suit les travaux.

Ces deux commissions se sont réunies ensemble, le 19 avril pour prévoir les travaux à engager pour l'année 2014 et envisager leur faisabilité financière et leur inscription au budget.

Commission Education – Environnement – Sécurité – Santé – Affaires sociales, vice-présidée par Pauline MAYALI, qui a pour objectif d'étudier et discuter, en lien avec les usagers, les projets relatifs aux affaires sociales, à l'environnement et au cadre de vie local, à l'entretien et l'embellissement du village, l'entretien des sentiers et la protection contre l'incendie. Jean-Claude CASANOVA, Xavier CORAZZINI et César LANFRANCHI (comme personnalité qualifiée) participent à cette commission.

Commission culture – patrimoine – animation – relation avec les associations, vice-présidée par Mattea LUCCIONI, et composée de Jean-François ANTONETTI, Jean-Claude CASANOVA, Xavier CORAZZINI, Mikael LAOT-BOZZI, qui œuvre pour harmoniser le calendrier des différentes manifestations, organise des évènements culturels, envisage des projets d'animation, fait le lien entre la municipalité et les associations locales, participe au diagnostic, à l'entretien et à la mise en valeur du patrimoine communal.

La première réunion de cette commission s'est tenue le 3 mai 2014 en présence des associations locales. Les réunions ont pour but de mettre en place des projets portés par la mairie ou les associations et de soulever, pour y remédier, tous problèmes rencontrés lors de la mise en place de ces projets.

Si une association souhaite proposer un projet pouvant bénéficier de subventions, la mairie peut être porteuse du projet si ses moyens le lui permettent.

Il ne s'agit pas de s'immiscer dans les différentes associations, mais d'être présent pour aider à dynamiser le village et à mettre en valeur le patrimoine, bâti ou culturel.

Les réunions du conseil municipal

Depuis sa constitution, **le conseil municipal** s'est réuni six fois : le 29 mars, le 3 mai, le 31 mai, le 20 juin, le 28 juin et le 9 août. Les séances sont publiques.

Les procès-verbaux, les délibérations du conseil municipal et arrêtés du maire, sont publiés (affichage, site internet de la mairie), et peuvent être consultés sur simple demande à la mairie. L'actualité de la municipalité est diffusée par le site internet **www.mairiepiedicorte.com** et par le bulletin municipal.

L'action municipale

Le Budget

La nouvelle équipe municipale a donc adopté le 31 mai 2014, le budget pour l'année en cours. Le vote annuel du budget est un acte fondamental dans l'exercice des responsabilités du conseil municipal. Même s'il ne s'agit que de prévisions modifiables en cours d'année, c'est essentiellement l'autorisation donnée au maire d'engager des dépenses ou d'encaisser des recettes dans des limites préalablement définies. D'ailleurs, le comptable rejettera systématiquement toute dépense ou recette non inscrite préalablement au budget.

Section	Recettes		Dépenses	
	2013	2014	2013	2014
Fonctionnement	185 000 €	184 000 €	185 000 €	184 000 €
Investissement	535 000 €	624 000 €	535 000 €	624 000 €
Total	720 000 €	808 000 €	720 000 €	808 000 €

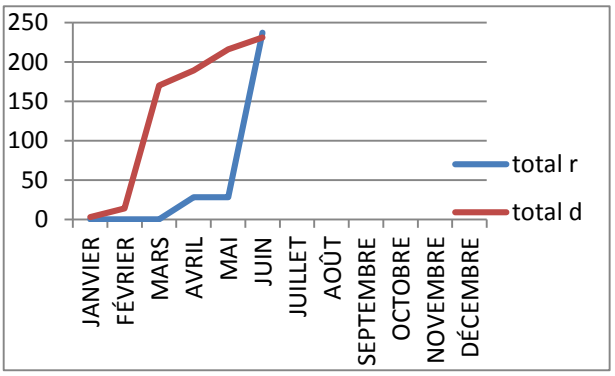
Pour 2014, il s'agit d'un budget particulièrement ambitieux puisqu'il s'élève à 808 K€ TTC.

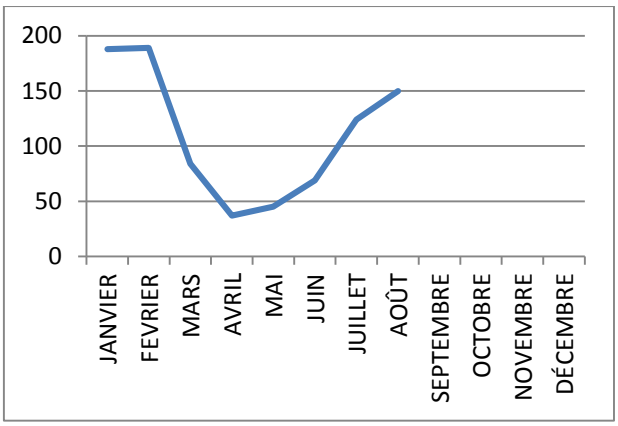
Le fonctionnement qui s'élève à 184 K€ est équivalent à 2013. En effet les restrictions budgétaires imposées par l'Etat se traduisent par des réductions de dotations et nous contraignent obligatoirement à limiter les dépenses. Les dépenses concernent la gestion générale (entretien bâtiment, voirie, réseaux divers, assurances,..) pour 84€ ; les dépenses de personnel et élus 30K€, le reversement d'impôts 21K€, Les charges financières 7 K€, les amortissements et autres charges diverses 42K€. Ces dépenses sont couvertes par des prévisions de recettes : dotations de l'Etat 66K€, impôts 69K€, eau assainissement 29K€, revenus des immeubles 15K€, divers 5K€.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent à 624 K€ pour 2014. Les dépenses concernent essentiellement les travaux de l'église qui s'achèveront en 2014 pour la première phase soit un montant total de 464K€. Il s'y ajoute une dizaine d'opérations dont certaines prévues de longue date n'ont pas été réalisées et d'autres n'ont pas été achevées. En particulier le réseau eaux pluviales 26 K€ (sur 3 lieux d'interventions), l'achèvement de l'enfouissement du réseau EDF 9K€, études et travaux pour l'eau 38K€, passages canadiens 25K€ , rénovation monument 11K€, réaménagement calvaire 14K€ , remboursement d'emprunt 20K€, divers autres travaux 17K€. Ces dépenses seront financées par les reports de 2013 : 208 K€, le remboursement de la tva 9 K€, le versement de subventions à hauteur de 327K€, des dons pour l'église 30K€ et enfin d'un prêt de 50K€.

Il est évident que la totalité des opérations ne pourra être effectuée d'ici la fin de l'année compte tenu des délais particulièrement longs pour obtenir l'accord des subventions et surtout le versement réel des montants accordés qui s'effectue 8 à 10 mois après l'exécution réelle des travaux. La commune doit donc supporter l'ensemble des dépenses et devra donc faire appel au système des prêts relais et des lignes de trésorerie pour assurer le paiement des entreprises dans des délais corrects.

Les graphiques ci-après retracent pour l'un l'ensemble des dépenses et des recettes au 30 juin 2014 (graph 1) et l'autre l'état de la trésorerie au 31 août (graph 2).





Redevance eau-assainissement : Situation mars 2014

Impayés 2013	22% soit 6 258.31 €
Cumul des impayés depuis 2002	37% soit 19 812.63 €
Cumul des restes à recouvrer (frais inclus)	21 522.27 €

Une relance par courrier a été effectuée par le maire pour 2013. Une réunion avec la comptable du trésor a permis de faire le point sur les démarches à effectuer pour le recouvrement des créances

Carte communale d'urbanisme

Après une réunion le 19 mai à Bastia, selon l'avis de la DDTM, le dossier n'est pas en état d'être validé.

Les relations avec les partenaires

Le maire et les adjoints ont rencontré les administrés et les partenaires pour prendre en charge les intérêts de la population locale et représenter la commune.

Commission culture – patrimoine – animation – relation avec les administrations :

A l'issue de la première réunion il est ressortit la volonté de chaque association de s'investir pour dynamiser le village mais également le manque de bénévolat pour mener à terme ces projets. Il a donc été conseillé aux associations de ne pas hésiter à proposer des actions (type nettoyage de chemins) ou des animations (animation culturelle ou sportive) en demandant aux gens leur participation.

Par ailleurs, ont été abordé **des dossiers présentés par la mairie, porteuse de projet, à la communauté des communes de l'Oriente :**

Tout d'abord il s'agit du projet de **réhabilitation de la voie romaine** qui permettrait de faire des randonnées pédestres et équestres tout en valorisant notre patrimoine. Projet déjà évoqué par la municipalité auprès de la communauté de commune. La société de chasse « la Diane Piedicortaise » qui adhère à ce projet s'est engagée dans un partenariat d'entretien sur le long terme.

Les actions bénévoles organisées par cette association permettront également l'entretien de ce patrimoine.

Le deuxième projet est celui de la **réfection du stade**. Projet porté par l'association « Jeunesse Sportive Piedicortaise », soutenu par la municipalité auprès de la communauté des communes

Pour ce qui est du **patrimoine**, la première tranche de la réfection de **l'église** concernant la toiture est terminée. Le nettoyage du lavoir de la **Tuvulaccia**, et du chemin y conduisant, a été fait, ce qui rend l'accès praticable si quelqu'un souhaite s'y promener. La clôture du terrain de la Chapelle Sainte Marie va être faite incessamment. Et la société de chasse a nettoyé le chemin muletier partant de la piana à grate et allant jusqu'au pont-de-Piedicorte.

Intercommunalité

Communauté de communes de l'Oriente

La commune est représentée par le maire ou son suppléant (G.Lamonzie) dans les commissions ou structures suivantes :

- Commission des charges transférées, pour la mutualisation des services et pour le transfert des compétences.
- Commission du patrimoine et de la culture
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Un représentant de la commune a participé à toutes les convocations du conseil communautaire, notamment pour l'élection du Président, la détermination du nombre de vice-présidents et la désignation des membres socioprofessionnels à l'office du tourisme, le conseil d'administration du CIAS.

Ecole

En avril trois réunions ont rapproché la municipalité, les parents d'élèves et l'institutrice pour aborder les questions relatives à la vie scolaire et à la réforme des rythmes scolaires (conseils d'école, réunion avec les parents d'élèves).

Réforme des rythmes scolaires

En septembre 2014, la Mairie de Piedicorte-di-Gaggio adopte la réforme des rythmes scolaires : nouvelle organisation du temps scolaire, nouveaux horaires pour les enfants.
La classe aura lieu du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures puis de 13 heures à 15 heures 45, puis temps aménagé partagé jusqu'à 16 heures 30.

Mme Catherine Martin a obtenu sa mutation. La municipalité la remercie pour l'excellence de son travail depuis 2 ans

Mme Magalie Contini est nouvellement nommée sur le poste. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Gendarmerie

Rencontre de concertation et de travail avec la gendarmerie le 18 avril 2014.

Préfecture

Réunion des maires avec le Préfet le 19 juin 2014.

Travaux

Les travaux réalisés :

Restauration de l'église : La première phase qui concerne la toiture est terminée. La réception aura lieu le 17 septembre. Présentation dans le prochain bulletin

De **petits travaux de voirie** ont d'abord été entrepris : soit des réfections de caniveaux avec pose de grilles sur la place de l'église devant fontaine, au bas des marches devant maison Vecchierini et dans le quartier Poggio devant les garages Massiani.

D'autres **petits travaux divers** ont été exécutés :

- Le nettoyage de la stèle et la peinture de la grille du **monument aux morts** ;
- Pose de grilles de sécurité derrière la place de l'église ;

Avant



Après





- La réfection totale d'une pièce de la **mairie** avec installation du bureau du maire et des élus, aménagement de la pièce secrétariat et mise en place d'une pièce des archives en dehors des locaux de la mairie ;

- Le nettoyage des captages et collecteurs pour la **gestion de l'eau**, et nettoyage et désinfection des réservoirs (opération non réalisée depuis 4 ans) ;

- Enfouissement **des lignes EDF** (secteur autour de l'église) : Achèvement des travaux en attente par le syndicat d'électrification ;

- Ordures ménagères : Emplacements des containeurs revus et poses de caches containeurs ;

- Nettoyage du lavoir de la « **Tuvulaccia** »

nettoyage de l'accès et des fontaines

Avant



Après



remise en état du lavoir

Avant



Après



- Nettoyage de la route du couvent



- Enlèvement des épaves dans le village et sur la piste



Les travaux programmés :

A court terme, démarches déjà engagées :

- Construction de passages canadiens (pour empêcher l'entrée d'animaux dans le village), route du couvent et de la Suarella, financée par une subvention renouvelée du conseil général ;

- Remplacement des panneaux d'agglomération actuels d'entrée et de sortie du village (conseil général) ;

- Pose des panneaux signalétiques sur la RN 200 « Hameau de Sortipiani » et « Hameau du pont de Piedicorte » ainsi que des panneaux de limitation de vitesse (CTC).

Dossiers constitués et transmis :

- **Dossier de demande de subvention** sur dotation quinquennale 2010-2014 pour 90 780 € sur 106 270 € H.T déposé à la CTC et enregistré :

 - **Gestion des eaux pluviales** : Création et réfection de caniveaux sur l'ensemble du village (78 590 € H.T)

 - **Voirie** : mur de soutènement du monument aux morts, ruelle Casalonga, et aménagement du calvaire à l'entrée du village coté Altiani (27 680 € H.T) ;

- **Monument aux morts** : Réaménagement de l'espace : un architecte paysagiste s'est rendu sur place et a élaboré un projet qui a été adopté par le conseil municipal avec un plan de financement correspondant. Il a été procédé à l'affichage public du projet. Le dossier de demande de subventions a été transmis à la CTC et au Conseil général. Le projet sera présenté dans le prochain bulletin.

Dossiers en cours d'élaboration :

- **Réseau d'eau potable :** Traitement du problème dans sa globalité : un diagnostic et un schéma directeur doivent être commandés à un bureau d'étude dont le financement est prévu dans le budget. L'avis d'appel public à concurrence est prévu prochainement.

Vie locale et manifestations diverses

Kermesse de l'école

Le vendredi 27 juin les habitants du village ont pu apprécier le spectacle de fin d'année présenté par les enfants. Ont suivi les jeux et le goûter. Un grand merci à Catherine MARTIN (l'enseignante), Emilie (l'aide maternelle) et aussi aux parents qui ont aidé à la mise en place.





Commémoration du 8 mai 1945

Devant le monument aux morts suivi d'un apéritif (plus de photos disponibles sur le site de la mairie).







Commémoration du 14 juillet

Dépôt de gerbe à 18h30
suivi d'un buffet offert
à l'ensemble de la population.







Soirée « finale de la coupe du monde » : Soirée organisée, sur la place derrière l'église, par la municipalité en partenariat avec le comité des fêtes : retransmission du match sur écran géant, barbecue et boissons. Les bénéfices ont été reversés au profit de l'association « Ghjuvan Francescu » pour la lutte contre le cancer.

Concert d'orgues : A l'initiative de l'association « les amis des orgues de Piedicorte », concert organisé le 7 août 2014 à 18h30 suivi d'un buffet ouvert à l'ensemble de la population.

Tournoi de foot : le 13 août au stade avec buvette et gâteaux (en partenariat « JSP » et « comité des fêtes »).

Messe, procession avec illumination du village, puis bal du village avec DJ : le 14 août (présence et reportage de TF1).

Concours de boules, jeux pour enfants, soirée conviviale et dansante avec restauration – Organisation comité des fêtes : le 15 août

Match « vieux contre jeunes » au stade – Organisation JSP et comité des fêtes: le 16 août

Et aussi…

Tous les samedi, marché des producteurs de la vallée du Tavignanu sur la RN 200.

Débroussaillage du chemin du Gaggio : Le 20 août. Opération conduite par la municipalité et la société de chasse pour le chemin de randonnée familiale.









Bulletin municipal d'information
Publié par la Mairie
20251 Piedicorte-Di-Gaggio

Consultable sur le site officiel de la mairie
www.mairiepiedicorte.com

Tél : 04.95.48.81.22
Fax : 04.95.48.85.33
Courriel : maire@piedicorte.fr

Responsable de la publication :
Victor ANTONETTI
Responsable de la rédaction :
Audrey ANTONETTI-GIACOBBI
Avec les contributions de :
Gérald LAMONZIE, Pauline MAYALI,
et Mattea LUCCIONI